CEB

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

ACTIVITÉS DE LA CEB EN FAVEUR DES ROMS

En Europe, les Roms* constituent une des minorités les plus défavorisées.

Ils souffrent en effet du plus fort taux de chômage, d'un faible niveau d'éducation et de santé, et vivent dans des conditions difficiles en termes de logement.



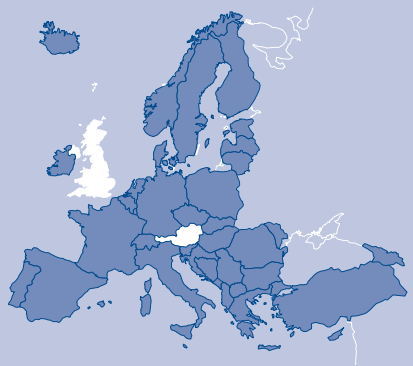
PRÉSENTATION DE LA CEB

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement réunissant 40 États membres.

Placée sous l'autorité du Conseil de l'Europe, son objectif principal est de promouvoir la cohésion sociale. Elle représente un instrument majeur de la politique de solidarité en Europe.

Créée en 1956, la Banque finance des projets dans ses 40 États membres, et notamment dans 18 pays d'Europe centrale et orientale.

Depuis sa création, la priorité statutaire de la CEB est d'apporter son concours financier aux projets en faveur des réfugiés, des migrants, des minorités ainsi que des victimes de catastrophes naturelles ou écologiques.



www.coebank.org

LA POLITIQUE DE LA CEB

La politique de la CEB vise en particulier à :

- soutenir les gouvernements et/ou les autorités locales dans leurs efforts d'intégration sociale de la population Rom, grâce à des prêts à moyen ou à long terme accordés à des conditions favorables, notamment dans les secteurs de l'éducation, du logement, de la santé et de la création d'emplois.
- promouvoir la participation des Roms dans la conception et la mise en œuvre des projets.
- suivre l'impact social de ces projets par nature sensibles et compliqués à mettre en œuvre.

Au cours de ces quinze dernières années, la CEB s'est impliquée dans l'amélioration des conditions de vie des communautés Roms.

INSTRUMENTS FONCTIONNELS DE LA CEB

Les principaux outils de la Banque sont les prêts à moyen et à long termes, octroyés à des conditions flexibles et attractives, destinés aux projets et aux programmes sociaux approuvés par le Conseil d'administration.

La Banque finance généralement jusqu'à 50% du coût total de l'investissement proposé. Cette limite peut toutefois être relevée pour certains projets prioritaires, sous réserve de l'accord du Conseil d'administration.

Le **Compte Fiduciaire Sélectif (CFS)**, alimenté par les bénéfices de la CEB, permet d'accorder des bonifications d'intérêts sur des prêts destinés à des projets à fort impact social. Les prêts accordés en faveur de la population Rom ont notamment bénéficié de ces bonifications d'intérêts. Le CFS peut également, à titre exceptionnel, être utilisé pour le versement de dons.

Le mandat social unique de la Banque, qui a attiré l'intérêt des donateurs, ainsi que la complexité croissante des projets, ont conduit à la mise en place d'autres **comptes fiduciaires** : le Compte fiduciaire finlandais (2001-2005), le Compte fiduciaire norvégien (depuis 2004), le Fonds pour les Droits de l'Homme (depuis 2008, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Norvège, l'Allemagne et les Pays-Bas) ainsi que le Compte espagnol pour la cohésion sociale (depuis 2009). Ces comptes peuvent servir, entre autres, à faciliter la préparation et le financement d'une grande variété de projets pilotes y compris en faveur des Roms.

*L'expression «Roms» désigne les Roms, les Sintés, les Kalés, les Gens du voyage et les groupes de population apparentés en Europe. Elle vise à englober la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme «Gypsies» (selon la «Déclaration de Strasbourg sur les Roms», 20 octobre 2010).



ACTIVITÉS DE LA CEB EN FAVEUR DES ROMS

LA CEB ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LA QUESTION DES ROMS

La Banque coopère avec le **Conseil de l'Europe**, en tant qu'observateur, au sein du Comité d'experts sur les Roms et les Gens du voyage, le «MG-S-Rom». Les deux institutions sont complémentaires : le Conseil de l'Europe aide les États membres à élaborer des stratégies nationales en faveur des Roms tandis que la CEB soutient les gouvernements en cofinançant des projets prioritaires aux niveaux national et local.

La CEB a soutenu activement la création du **«Fonds pour l'éducation des Roms»**, en co-organisant la «Conférence des donateurs» qui s'est tenue à Paris en décembre 2004 et en apportant son soutien financier au lancement de cette nouvelle institution.

La **«Décennie pour l'intégration des Roms 2005-2015»** a officiellement été lancée à Sofia en février 2005 pour proposer un forum aux gouvernements et aux partenaires internationaux afin d'accélérer le processus d'amélioration des conditions de vie des Roms dans les quatre secteurs prioritaires choisis : logement, éducation, santé et emploi. La CEB participe aux réunions du Comité de direction international (ISC), organe décisionnaire de la Décennie.

La Banque coopère également avec :

• **La Commission européenne** et suit de près les efforts entrepris par la Commission pour établir un lien fort entre les Fonds structurels et les initiatives d'intégration des Roms.

• La **Banque mondiale**, avec laquelle la CEB a cofinancé, au moyen d'un don des autorités finlandaises, la conférence «Les Roms dans une Europe en pleine expansion» qui s'est tenue à Budapest en juillet 2003. Cette conférence a été organisée par la Banque mondiale, l'*Open Society Institute* (OSI) et soutenue par la Commission européenne. A l'issue de cette conférence, deux initiatives ont vu le jour : la «Décennie pour l'intégration des Roms 2005-2015» et le «Fonds pour l'éducation des Roms».



• Les **agences de l'ONU** telles que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'UNICEF. Ces institutions agissent en qualité d'opérateurs des agences de développement pour les projets approuvés et financés par les dons de la CEB.

• Les **organisations non gouvernementales** impliquées dans la question des Roms, telles que *SPOLU International*, *Rraje* (Droits et Accès des Roms à la Justice en Europe), organisation néerlandaise agissant en République tchèque, en Bulgarie et en Roumanie, et la *Fundación Secretariado General Gitano* (FSGG), organisation espagnole possédant une grande expérience dans la mise en place de projets en Espagne et en Europe centrale et orientale.

Les **«Sommets européens sur les Roms»**, qui ont eu lieu à Bruxelles en 2008 et à Cordoue en avril 2010, ont accéléré la prise de conscience nécessaire sur la question de l'intégration des Roms.

La CEB a participé à la **«Réunion à haut niveau du Conseil de l'Europe sur les Roms»**, le 20 octobre 2010 à Strasbourg. Cette réunion a notamment permis l'adoption de la «Déclaration de Strasbourg sur les Roms», pour des actions visant à améliorer les conditions de vie des communautés Roms.

La CEB a participé au **«Sommet des Maires sur les Roms»** le 22 septembre 2011 à Strasbourg. Cette participation était double : présentation de l'action de la Banque dans le cadre de la partie dédiée au financement d'activités pour l'inclusion des Roms et tenue d'un stand d'information.

La CEB continuera d'apporter son soutien à ces initiatives, en collaboration avec toutes les parties intéressées. La Banque est prête à financer des projets adaptés, conformes à sa mission, à ses outils fonctionnels et à la hauteur de ses possibilités de financement.

Moyens alloués par la CEB pour les Roms*	
Prêts	25,90 millions d'euros
Dons	2,67 millions d'euros
Total	**28,57 millions d'euros**

*Sans compter les projets en faveur des populations vulnérables qui bénéficient indirectement aux Roms (voir page 4).



DONS DE LA CEB

À partir du Compte Fiduciaire Sélectif

En 1999, 1 120 000 euros alloués au projet mis en œuvre par le PNUD dans «l'ex-République yougoslave de Macédoine», pour améliorer le réseau de distribution d'eau dans deux villages accueillant des réfugiés d'origine Rom du Kosovo.

En 2001, octroi d'un don de 300 000 euros en faveur des minorités Rom et serbe du Kosovo, pour un projet coordonné et mis en œuvre par le HCR.

Objectif : financer deux volets, l'un de 150 000 euros pour mettre en place un service de bus pour la communauté serbe et l'autre, également de 150 000 euros, pour améliorer les conditions de logement d'environ 160 familles Roms.

En 2003, 450 000 dollars US pour un projet coordonné et mis en œuvre par l'agence locale de l'UNICEF dans «l'ex-République yougoslave de Macédoine».

Objectif : financer un projet pour améliorer l'accès à l'éducation formelle et informelle des enfants, des jeunes filles et des jeunes femmes Roms, incluant notamment la réhabilitation d'écoles pour 15 000 enfants sur 11 sites, et l'éducation à la santé pour 6 000 familles.

En 2004, la Banque a accordé, à titre exceptionnel, une contribution au «Fonds d'éducation pour les Roms», s'élevant à 560 000 euros, 500 000 euros provenant du Compte Fiduciaire Sélectif et 60 000 euros du Compte fiduciaire finlandais.

En 2005, un don de 150 000 euros a été consenti à la municipalité de Nova Zagora (plaines du sud-est de la Bulgarie) afin d'améliorer l'accès à l'enseignement des enfants Roms.

Objectif : financer les travaux de rénovation de trois écoles maternelles avec internat à Nova Zagora et dans les villages voisins. Aux travaux de construction s'ajoutent la formation des professeurs et du personnel des écoles ainsi que des actions de proximité au sein de la communauté Rom afin d'augmenter le nombre d'inscriptions d'enfants Roms dans les écoles.

À partir du Compte fiduciaire norvégien*

Depuis 2004, des dons au profit de trois projets pilotes en faveur de «l'ex-République yougoslave de Macédoine» ont été approuvés, pour un montant total de 207 000 euros :

• Le premier projet, visant l'aménagement local dans quatre communautés Roms, a été mené en coopération avec *SPOLU International* (organisation néerlandaise).

• Le second projet concernait l'amélioration de l'accès des femmes Roms au travail, grâce à l'utilisation des micro-crédits ; le projet a été mené en coopération avec l'*Open Society Institute* (OSI).

• Le troisième projet concernait le développement et l'expérimentation d'un nouveau type de prêt, le micro-crédit, pour le logement des Roms. Cette initiative est commune à *Horizonti Foundation* (institution spécialisée de micro-crédit) et à *Habitat for Humanity* (active dans le domaine du logement). Ces deux institutions ont mis en place un «Fonds de logement pour les Roms et les groupes marginalisés».



*Le Compte fiduciaire norvégien (NTA) a été créé en 2004, à l'initiative des Autorités norvégiennes, dans le but de soutenir la mise en place de différentes activités en faveur des Balkans occidentaux.

ACTIVITÉS DE LA CEB EN FAVEUR DES ROMS

PROJETS DE LA CEB

En 2000, approbation d'un projet de 3,3 millions d'euros en faveur de la Municipalité de Sofia (Bulgarie), assorti de la garantie du Gouvernement. C'est le premier projet pilote faisant partie d'un plan municipal contre l'exclusion et pour la promotion de l'intégration de la communauté Rom dans cette ville, en accord avec le programme d'intégration national.

Objectif : financer la construction de logements et d'infrastructures pour 1 600 Roms vivant à Slatina, quartier défavorisé de Sofia.

En 2001, deux projets ont été approuvés :

• 5,4 millions d'euros en faveur de la Bulgarie, via le Ministère du développement régional et des travaux publics.

Objectif : financer la construction de 284 maisons familiales et d'infrastructures de base, pour 2 300 résidents Roms, dans deux quartiers défavorisés de la ville de Plovdiv.

• 4,2 millions d'euros à *Caja Madrid*, destinés au programme Acceder (Espagne), géré par la *Fundación Secretariado General Gitano* (FSGG), organisation publique à but social.

Objectif : offrir une formation professionnelle en Espagne à 20 000 jeunes Roms, pour que 4 000 d'entre eux au moins puissent trouver un emploi sur la période 2001-2006.

En 2005, un premier projet pilote d'ensemble a été approuvé dans le cadre de la «Décennie pour l'intégration des Roms 2005-2015».

Un prêt de 5 millions d'euros a été accordé à la Hongrie, via le Ministère des Finances, qui a la responsabilité globale du projet. Ce dernier a été mis en œuvre par le Département pour l'intégration des Roms du Ministère hongrois de la Jeunesse, de la Famille, des Affaires Sociales et de l'Égalité des chances.

Objectif : principalement améliorer les conditions de logement des familles Roms vivant dans plusieurs municipalités et promouvoir l'intégration sociale, via des mesures d'accompagnement pour améliorer les conditions sanitaires et le niveau d'éducation de ces familles.

En juin 2010, dans la continuité de l'action initiée en 2001 en faveur du programme Acceder (Espagne), géré par la *Fundación Secretariado General Gitano* (FSGG), un projet d'un montant de 8 millions d'euros, via *Caja Madrid*, a été approuvé.



Objectif : ce nouveau projet, pour la période 2010-2013, s'articule autour de trois axes complémentaires. Ils visent à :

• pallier les effets de la crise économique, notamment la hausse du chômage.

• agir dans le secteur éducatif afin de prévenir l'abandon précoce de la scolarité et de renforcer les connaissances acquises.

• promouvoir l'intégration sociale et professionnelle des Roms.

En 2011, deux projets importants ont été approuvés en faveur des populations vulnérables, dont des Roms :

• **28,5 millions d'euros** pour financer la construction, la rénovation et l'aménagement de résidences étudiantes en **Serbie**. Les Roms figurent parmi les bénéficiaires du quota de places réservé aux populations vulnérables.

• **150 millions d'euros** destinés au financement des travaux de prévention et de reconstruction suite à deux catastrophes majeures survenues en **Hongrie** en 2010. L'importante communauté Rom sédentarisée dans la région la plus touchée compte parmi les habitants défavorisés auxquels ce projet vient en aide.

Contacts :
www.coebank.org
Pour toute information complémentaire : info@coebank.org

Vision Unit Paris - Photos Jean-Luc Mège

Décembre 2011

CEB
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE
CEB - Banque de Développement du Conseil de l'Europe
55, avenue Kléber · FR - 75116 Paris, France
Téléphone : +33 (0)1 47 55 55 00 · Fax : +33 (0)1 47 55 03 38 · www.coebank.org